

Je soussigné(e) ....., Membre d'AMAP'ACHAMAMA, souscris un abonnement pour un **PETIT** (2 personnes) ou **GRAND** (4 personnes) panier (entourer votre choix) pour la saison Hiver du mardi 20 octobre 2015 au mardi 22 mars 2016 soit 21 semaines. **Pas de distribution de Légumes les mardis 22 et 29 décembre.** Cet abonnement me donnera droit à des légumes respectant la charte des AMAP. La distribution a lieu chaque Mardi entre 18h15 et 19h30 Maison des Associations rue Brindejonc des Moulinais à Pleurtuit Tout panier non récupéré sera remis au CCAS de Pleurtuit.

**Petit Panier**

**21 paniers** à 10€ soit **1 chèque = 210€**  
Ou **2 chèques** = 105€ octobre, 105€ décembre,  
Ou **3 chèques** = 70€ octobre, 70€ décembre, 70€  
février

**Grand Panier**

**21 paniers** à 14,40€ soit **1 chèque = 302,40€**  
ou **2 chèques** 151,20€ octobre, 151,20€  
décembre  
ou **3 chèques** 102,40€ octobre, 100€ décembre,  
100€ février

**Les chèques sont libellés à l'ordre de Mr et Mme JOUQUAN, producteurs partenaires.**

**Engagements de Mr et Mme JOUQUAN, Producteurs partenaires :**

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, cultivés sans herbicides ni pesticides, et disponibles à mesure qu'ils mûrissent, en quantité correspondante au partage, à parts égales de la récolte.
- Etre présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents sur sa ferme au moins 1 fois pendant la saison d'engagement.
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Expliquer le travail de la ferme et prendre en compte les remarques et besoins de ses partenaires.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

**Fait à Pleurtuit, le 8 septembre 2015**

**Les Producteurs**

**Mme et Mr JOUQUAN**

**Engagements des adhérents**

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Assurer une permanence de distribution par saison.
- Dans la mesure de mes moyens, assurer une journée d'aide à la ferme par saison.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

**Le Consom'acteur**

**Le Président  
Jean-Paul TOUDIC**